

S.I.S.A.R.C

**Syndicat Mixte de l'Isère et
de l'Arc en Combe de Savoie**

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Syndical du mercredi 16 avril 2025**

Le Conseil Syndical, légalement convoqué le 10 avril 2025, s'est réuni le mercredi 16 avril à 18h, en séance publique, à la Salle multi-services à Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, sous la présidence de François RIEU, Président.

Nombre de membres en exercice : 28 - *Quorum* : 15

Délégués titulaires présents :

17 titulaires présents pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
Département de la Savoie	Olivier	THEVENET	2 voix
Département de la Savoie	André	VAIRETTO	2 voix
CCCS	Jean-Luc	BENETTI	1 voix
CCCS	Jean-Michel	BLONDET	1 voix
CCCS	Georges	COMMUNAL	1 voix
CCCS	Christiane	FAVRE	1 voix
CCCS	Jacky	GACHET	1 voix
CCCS	Yannick	LOGEROT	1 voix
CCCS	Jean-Claude	MESTRALLET	1 voix
CCCS	Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	1 voix (pouvoir de Béatrice SANTAIS)
CCCS	Eric	SANDRAZ	1 voix
CCCS	Jacques	VELTRI	1 voix
CA Arlysère	Daniel	BUCHE	1 voix
CA Arlysère	Laurent	GRILLET	1 voix
CA Arlysère	Philippe	GUIRAND	1 voix
CA Arlysère	François	RIEU	1 voix
Porte de Maurienne	Nicolas	ROCHE	1 voix

Délégués suppléants présents :

1 suppléants pendant la séance.

<i>Collectivités</i>	<i>Prénom</i>	<i>Nom</i>	<i>Nombre de voix</i>
CCCS	Alain	COMBAZ	1 voix

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Récapitulatif :

Nombre de membres présents	18 membres
TOTAL des voix	21 voix

Étaient excusés : Claude DURAY, Michel DURET, Annick CRESSENS, Jean-Marc DESCAMPS, Nicolas ROCHE, Béatrice SANTAIS, Franck VIALLET.

François RIEU ouvre la séance à 18h08.

Laurent GRILLET est désigné Secrétaire de séance.

S.I.S.A.R.C

L'Arpège - 2 avenue des Chasseurs Alpains - 73200 ALBERTVILLE
Tél : 04 79 10 48 48 - Fax : 04 79 10 01 81 - administration@sisarc.fr

Objet : FINANCES : ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024

Rapporteur : M. le Président

Le Conseil Syndical doit se prononcer sur la tenue des comptes du SISARC de Madame le Payeur Départemental de la Savoie pour l'année 2024.

Le Compte de Gestion 2024 retraçant la comptabilité patrimoniale tenue par Madame le Payeur Départemental de la Savoie est concordant avec le Compte Administratif 2024 retraçant la comptabilité administrative tenue par M. le Président pour le budget du SISARC.

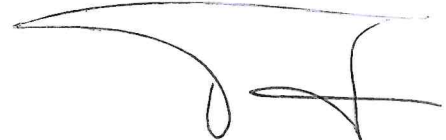
Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion du budget du SISARC 2024 établi par Mme le Payeur Départemental de la Savoie et consultable au siège.

Délibération adoptée à l'unanimité

S.I.S.A.R.C
Syndicat Mixte de l'Isère et de l'Arc en Combe de Savoie

Extrait certifié conforme et exécutoire,
Le Président,
François RIEU



Le secrétaire de séance,

